

**ALiHANSE**

Allée de la Pépinière - Immeuble Cercis  
Centre Oasis - Dury 80044 AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 22 89 82 60

[accueil@alihanse.org](mailto:accueil@alihanse.org)

[www.alihanse.org](http://www.alihanse.org)

**BCA**

Bilan de **C**ompétences **A**dapté

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**ALiHANSE**

## À QUI S'ADRESSE LE BCA ?



- Toutes personnes souhaitant bénéficier d'un bilan de compétences
- Salariés
- Agents des Fonctions Publiques
- Demandeurs d'emploi

## VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES AVEC ALIHANSE



- Accompagnement individualisé.
- Respect des règles de déontologie : la démarche s'effectue avec votre consentement, notre discrétion et les résultats vous appartiennent.
- Accès à des outils informatiques et de la documentation dans notre Espace Ressources Emploi Formation, soit en venant sur notre site d'Amiens, soit à distance.
- Si nécessaire nous adaptons le bilan de compétences au handicap et mobilisons des ressources spécifiques afin de répondre aux besoins de certaines déficiences (visuelles, auditives...).

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS AU BCA ?

- Demande à l'initiative de la personne intéressée en nous contactant par téléphone au 03 22 89 82 60 ou par email à [accueil@alihanse.org](mailto:accueil@alihanse.org)
- Pas de prescription d'un organisme de placement spécialisé (OPS) nécessaire
- Suite à la demande initiale, un rendez-vous de présentation est proposé à la personne pour déterminer la pertinence du BCA
- S'il y a accord pour démarrer le BCA, un délai d'un mois est nécessaire avant le début de l'accompagnement (constitution du dossier, financement...)
- Le BCA dure 24 heures et se répartit sur une période de 3 à 4 mois.

## LE DÉROULEMENT DU BILAN DE COMPÉTENCES

Il s'articule entre des temps d'échanges avec le conseiller et des phases d'exercices tout au long des 3 phases.

### 1. PHASE D'ACCUEIL :

- > Confirmer votre engagement
- > Analyser votre demande
- > Présenter le contenu, la méthodologie et le calendrier de réalisation.

### 2. PHASE D'INVESTIGATION :

- > Analyser votre parcours
- > Évaluer vos connaissances générales, professionnelles et extraprofessionnelles.
- > Identifier vos intérêts et vos motivations personnelles et professionnelles.
- > Identifier et valider vos compétences transférables.
- > Objectiver si nécessaire les conséquences de votre handicap sur votre parcours.
- > Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle.

### 3. PHASE DE CONCLUSION :

- > Restituer vos résultats et élaborer votre plan d'action.
- > Remettre le document de synthèse formalisé de votre bilan.
- > Suivi à 6 mois

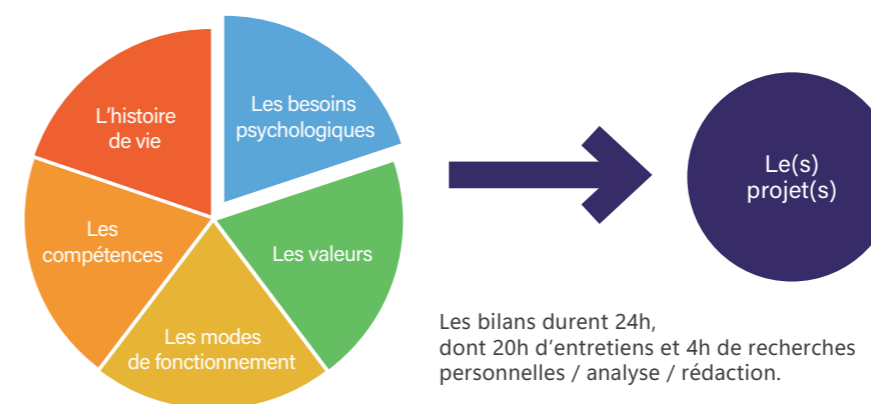
## LES OBJECTIFS DU BILAN

- Identifier les compétences de la personne
- Réaliser les enquêtes métiers
- Élaborer un nouveau projet professionnel

## INDICATEURS DE SATISFACTION

- Un questionnaire d'évaluation permet d'évaluer votre satisfaction quant au déroulement du BCA
  - 100 % des bénéficiaires ont mené leur bilan à terme\*
  - 100 % des personnes ont bénéficié d'un entretien 6 mois après la fin du bilan de compétences\*
- \*Résultats dans le cadre de la sous-traitance pour Ipsho 2022

## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi et analyse des objectifs atteints à mi-parcours.
- Réalisation d'une synthèse qui permettra de vérifier l'atteinte des objectifs partagés.

## MODALITÉS DE RÉALISATION & TARIFS

### 3 MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Distanciel : 1 850 €
- Mixte présentiel / distanciel : 1 950 € (à déterminer avec le conseiller)
- Présentiel : 2050 €
- Tarif employeur : 2200 €

Le premier et le dernier rendez-vous sont proposés en présentiel quelle que soit la modalité choisie.

Le bilan de compétences est finançable par le Compte Personnel de Formation (CPF), les employeurs (privés et publics<sup>(1)</sup>), les Opérateurs de Compétences (OPCO), vos fonds personnels...

(1) Les employeurs publics peuvent solliciter un financement du FIPHP lorsque la personne est bénéficiaire de la loi de 2005.

Mis à jour en février 2024

NOTES